

Futurs entrepreneurs

Récompensés par le concours des Junior-Entreprises, trois jeunes gens se lancent dans la création.

Les projets sont bouclés et prêts à débiter. Si Anne-Sophie Rapp s'apprête à lancer un atelier de transformation fruitière, Emmanuel Worms et Martin Nommer se lancent dans la commercialisation de la maison à ossature bois.

Tous les trois viennent de remporter le concours de création d'entreprise organisé par les 10 Junior-Entreprises de l'Est, dont la particularité est une remise de prix sous forme d'une étude intéressant la future société et réalisée par une Junior-Entreprise.

« Le concept des Junior-Entreprises est de sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise et de permettre aux professionnels de faire appel aux compétences des étudiants des grandes écoles et universités françaises », rappelle Nicolas Simide, délégué régional de la structure.

Après un BTS commercial en végétaux d'ornements à Nancy, c'est un stage au parc naturel de Lorraine, sur le thème de la valorisation des vergers familiaux, qui a décidé de l'avenir d'Anne-Sophie Rapp, après que la jeune fille ait réalisé une étude de marché concernant la valorisation des fruits.

À la prochaine saison de récolte, elle va donc transformer pommes et mirabelles, deux fruits emblématiques de la région, en jus et nectar issus d'une production artisanale. Dans des locaux en cours de construction et situés sur la zone artisanale de Salzerails. Le prix qui la récompense sera une étude commerciale sur les revendeurs potentiels de ses produits. Elle a aussi prévu de démarrer avec des saisonniers pendant la pé-

riode de récolte. Mais ce qui la motive par-dessus tout, c'est « le défi et l'aventure de l'entreprise ».

Emmanuel Worms et Martin Nommer sont amis d'enfance et, depuis deux ans, phagocitent sur leur projet d'entreprise commercialisant des maisons en bois. Un parcours scolaire différent : l'un à l'école d'ingénieurs ENSGSI de Nancy et l'autre à Sceaux pour étudier la mécanique des matériaux, mais une ambition commune de mettre leurs idées en pratique. Ils croient à la maison en bois dont les nouvelles normes environnementales et d'isolation en font un produit de qualité qui permet des économies d'énergie de 40 % et devrait attirer les futurs propriétaires de maison. En équipe avec des architectes et industriels du bois, ils ont mis au point un prototype de construction en cours de réalisation.

« La maison est montée à partir de panneaux préfabriqués, sur une dalle béton. On peut emménager six mois après avoir passé commande », disent les futurs dirigeants d'« Inoc'Habitat », le nom de l'entreprise qu'ils vont implanter en Moselle Est.

Le catalogue de ces maisons « clé en mains » est en cours de réalisation et le prix remporté à Nancy servira à éditer une plaquette d'information pour la clientèle.

Les deux garçons n'en sont pas à leur premier succès. Ils ont déjà remporté dans la catégorie étudiants le concours « Graines de boss » organisé à l'échelle nationale.

E. F.-B.



Anne-Sophie Rapp, Emmanuel Worms et Martin Nommer : un prix qui les aide à avancer.
Photo Pierre MATHIS